

La Lettre du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte

Le mot du Président, M. Jean Louis GALLAND



Chers habitantes et habitants de la vallée de l'Yères, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la Lettre du Syndicat du deuxième semestre de cette année. Celle-ci dresse le bilan de nos actions dans la protection des biens et des personnes, mais également la protection des zones humides, et la sensibilisation à la protection de l'eau et de l'environnement.

L'année 2008 s'est axée sur la concrétisation des aménagements de lutte contre les inondations sur le sous bassin versant Sud de Criel sur Mer. Des aménagements de ce type sont prévus pour l'ensemble de la vallée afin de lutter efficacement contre les ruissellements.

Je profite également de cette lettre pour vous souhaite une bonne et heureuse année 2009, qu'elle soit pour vous remplie de bonheur. En souhaitant poursuivre nos partenariats pour cette nouvelle année.

Jean Louis GALLAND, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

L'animateur agricole du Syndicat du Bassin versant Pierre LEMESLE



Depuis plus d'un an, Pierre travaille avec les exploitants sur les thématiques érosions et ruissellements. C'est durant la campagne CIPAN qu'il est le plus sollicité par les agriculteurs afin de procéder à la signature des contrats permettant au Syndicat et au Département de subventionner ces précieuses cultures qui vont couvrir le sol durant l'hiver. **Cette année 1070 hectares ont été couverts !**

Le reste de l'année, il négocie la mise en place des haies, fascines, bandes enherbées, et fossés découlant des diagnostics érosion et inscrits dans la Déclaration d'Intérêt Général. Il tenait à s'exprimer sur ce point :

« Beaucoup d'agriculteurs me font part de leurs réserves sur l'emplacement des aménagements d'hydraulique douce présents dans les études, je tenais à préciser qu'ils ne sont en aucun cas obligatoires et que je me rends sur le terrain avec chaque exploitant volontaire pour leur mise en place... »



Les aménagements d'hydraulique douce sont financés à 100% et leur entretien est garanti pendant 5 ans renouvelables 2 fois, à la charge du Syndicat de Bassin Versant. Les agriculteurs se sentent bien sur très concernés et répondent en majorité favorablement à cette démarche qui garantit le maintien de leur sol, une diminution des ruissellements, et la lutte contre les inondations.

« N'hésitez pas à me contacter... »

Pierre LEMESLE, Animateur agricole



Une action de communication pour les enfants...



Les enfants sont les citoyens de demain, c'est sur eux que pèseront les problématiques environnementales les plus importantes, c'est pourquoi le Syndicat mène des « Classes d'eau » en partenariat et soutien financier de l'Agence de l'eau.

Ces classes à destination d'élèves de primaire ont pour but de sensibiliser les enfants à la protection de la ressource en eau et des milieux naturels. Deux classes de ce type sont organisées chaque année par le Syndicat de Bassin Versant. La première s'est déroulée en mars avec l'école de Mesnil Réaume. Du 13 au 20 octobre dernier c'était au tour de l'école du Tourmont de Criel sur Mer avec la classe de CE2/CM1 de Monsieur Dhierre!

Les enfants étaient très enthousiastes avant même le début des visites et interventions... Ils ont découvert la source de l'Yères, des zones humides qui sont à quelques pas de leur porte, la station d'épuration qui traite l'eau de leur bain et ce sont ébahit devant le fleuve qu'ils arpentent pourtant chaque jour pour se rendre à l'école...



Les travaux de lutte contre les inondations...

• Les travaux de Criel Sud



La première tranche de travaux...

Les travaux ont recommencé fin septembre. Concernant la tranche ferme, les clôtures et barrières ont été mises en place sur les 4 ouvrages et les plantations de haies et de fascines devraient être réalisées courant novembre.

Afin d'informer le public et de sécuriser les sites nous allons clôturer et poser des panneaux sur les aménagements



La deuxième tranche de travaux...

L'entreprise TINEL a commencé la réalisation de 2 ouvrages de la tranche conditionnelle sur les communes de Guilmécourt et de Tocqueville sur Eu. Ces deux ouvrages devraient être finis avant la fin de l'année si les conditions météorologiques le permettent. Il s'agit de prairies inondables constituées d'une grande surface d'herbe, dans un fond de vallon barré par un merlon de terre compacté. Au printemps et en été, les surfaces en herbe peuvent être valorisées par l'élevage bovin.

Concernant les 2 ouvrages restants dans la tranche conditionnelle, ils sont en procédure d'expropriation.

• • •

• • •

- **Les prochains travaux sur le sous bassin versant de Villy sur Yères pour 2010 !**

Une nouvelle consultation a été lancée afin de mettre en œuvre la phase de conception. Le bureau d'étude va élaborer la conception des ouvrages, et travailler en même temps sur la phase études réglementaires ce qui représente un gain de temps important. Il reste néanmoins une phase d'instruction de 6 à 8 mois. Le début des travaux est prévu en début d'année 2010 qui repousse à 2010 le début des travaux.

- **Les travaux du sous bassin versant de Criel Nord**

La consultation va être lancée début 2009 afin de recruter le bureau d'étude qui va concevoir les ouvrages.

Ces travaux sont effectués pour la lutte contre les inondations et les ruissellements, l'efficacité des ouvrages déjà réalisés n'est plus à démontrer. Ces travaux se succèdent sur l'ensemble du Bassin Versant par ordre de priorité face au risque d'inondation.



Le syndicat a acquis la compétence zones humides grâce à l'appel a projet national, il se doit donc de conserver et de protéger ces espaces fragiles qui abritent une faune et une flore très riche et qui jouent un rôle dans l'épuration des eaux.

Qu'est ce qu'une zone humide ?

Un terrain où l'eau est présente, même temporairement, peut être qualifié de zone humide.

Comment la reconnaît-on ?

Pour vérifier le caractère humide de cette zone on recherche :

- La présence de plantes aimant l'eau (végétation hygrophile) comme la massette ou la laîche.
- On creuse également le sol à la tarière pour repérer des traces liées à la présence d'humidité et d'eau.

Que doit on faire, quelles sont les préconisations ?

Vous pouvez nous contacter pour des renseignements relatifs à la gestion de ces espaces, (absence de traitement, fauche...).

SYNTHESE DES ZONES HUMIDES PAR COMMUNE DU LIT MAJEUR

COMMUNE	ZONES HUMIDES	SURFACE (HA)
Aubermesnil-aux- Erables	1	0,05
Villers-sous- Foucarmont	8	8,87
Foucarmont	10	13,54
Fallencourt	14	25,75
Saint-Riquier-en- Rivière	19	34,40
Dancourt	20	34,72
Grandcourt	19	43,19
Villy-sur-Yères	9	24,03
Sept-Meules	13	25,20
Cuverville-sur-Yères	7	37,63
Saint-Martin-le- Gaillard	12	32,71
Canehan	3	3,49
Touffreville-sur-Eu	4	9,31
Criel-sur-Mer	9	51,36

En tout, près de 350 hectares identifiés sur le lit majeur de l'Yères !



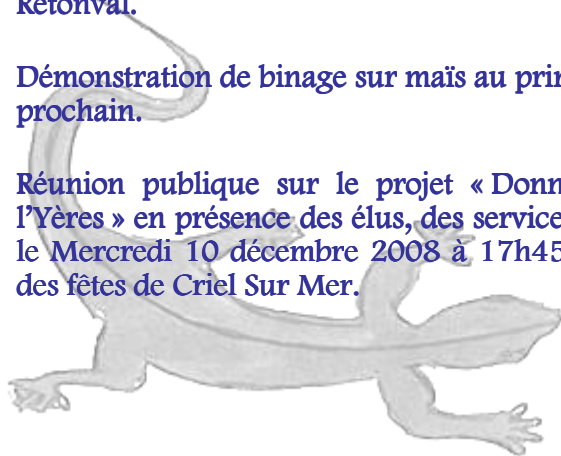
Erratum :

Une erreur s'est glissée dans la dernière Lettre du Syndicat...La voici rétablie, veuillez nous en excuser et trouver les délégués de vos communes ci après.

Communes	Délégués du Syndicat de bassin versant
Preuseville	M. Gilles MAURICE
Saint Martin le Gaillard	M. Stéphane TESSON
Saint Pierre des Jonquières	M. Jacques JOURDIER
Saint Quentin au Bosc	M. Carl NOUVELLE
Saint Remy Boscrocourt	M. Didier REGNIER
Saint Riquier en Rivière	M. René MENPIOT
Sept Meules	M. Bruno HOULE
Smermesnil	M. Daniel LEFORT
Tocqueville sur Eu	M. Maurice FARÇURE
Touffreville sur Eu	M. Jean Louis GALLAND
Tourville la Chapelle	M. Emmanuel FRETE
Vatierville	M. Christian VALLEE
Villers sous Foucarmont	M. Max BOTTIER
Villy sur Yères	M. Alain LAFOLIE

A ne pas manquer...

- Classe d'eau du 16 au 23 Mars avec l'école de Touffreville sur Eu.
- Classe d'eau du 5 au 12 Octobre avec l'école de Rétonval.
- Démonstration de binage sur maïs au printemps prochain.
- Réunion publique sur le projet « Donnons vie à l'Yères » en présence des élus, des services de l'Etat, le Mercredi 10 décembre 2008 à 17h45 à la salle des fêtes de Criel Sur Mer.



Le Syndicat sur internet...



Afin de faciliter la communication, et de vous informer sur nos actions nous avons mis en ligne un site Internet expliquant, nos actions, les programmes de travaux, les actualités...
A vos claviers...

« www.sibv-yeres-cote.fr »

Le Président et le personnel du Syndicat vous souhaitent une

Bonne année 2009

Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte
Bureau : 52, rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER
☎ : 02.35.50.61.24 - ☎ : 02.35.50.63.45 - Email : sibv.yeres.cote@wanadoo.fr
☎ Animatrice : 06.80.30.15.19 - ☎ Chargée de Projet : 06.89.64.65.91
☎ Animateur Conseiller Agricole : 06.88.70.38.99 - ☎ Technicien Agricole : 06.77.21.60.36